
CLAUDIA RUIZ : Bonjour à tous. Bienvenue à l'appel du groupe de travail sur les finances et le budget en ce 23 janvier 2020 à 20:00 UTC.

Nous avons avec nous sommes aujourd'hui Ricardo Holmquist, Dave Kissoondoyal, Sébastien Bachollet, Javier Rua-Jovet, Cheryl Langdon-Orr et Alfredo López. Du côté espagnol, nous avons Alberto Soto. Et nous avons reçu des excuses de Satish Babu, de Justine Chew et d'Olivier Crépin-Leblond.

Du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco et moi-même Claudia Ruiz, je m'occupe de la gestion de l'appel. Nos interprètes pour aujourd'hui sont Marina et David sur la ligne espagnole et Isabelle et Jacques sur la ligne française.

Je rappelle à tout le monde de bien donner son nom avant de parler pour la transcription et également de manière à ce que les interprètes puissent vous identifier sur les autres canaux linguistiques.

Ricardo, c'est à vous.

RICARDO HOLMQUIST : Merci beaucoup Claudia.

La première chose à l'ordre du jour, c'est l'objectif de notre appel d'aujourd'hui, qui est de passer en revue le plan financier et opérationnel préliminaire. Et autre chose, les demandes budgétaires supplémentaires avec une petite mise à jour. Au cours de l'appel passé, nous avons approuvé plusieurs choses, donc il nous faut encore voir ce

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

que nous allons approuver, les autres propositions. Voilà l'idée pour cet appel. Je ne sais pas si vous avez d'autres choses à ajouter dans le point divers. Sinon, je commence par la proposition de plan financier et opérationnel pour l'exercice 2021-2025.

L'idée de cette réunion, c'est que tout le monde puisse faire des commentaires, lever la main et apporter des contributions sur cette proposition de plan préliminaire. Le plan est énorme. Il fait 379 pages avec 150 pages de plus qui sont jointes ; c'est beaucoup trop pour une seule personne. Peux-tu passer à la diapositive suivante ?

Voilà le plan comporte une introduction sur l'ICANN, objectif du plan, hypothèses du plan opérationnel et liens avec le plan stratégique. En ce qui concerne les hypothèses et le lien avec le plan stratégique, ceci est très important. Peut-être qu'on pourrait faire des commentaires là-dessus.

Ensuite, il y a le plan opérationnel et les initiatives opérationnelles et les activités fonctionnelles. Cette partie est extrêmement importante. Ces activités en fait sont pratiquement avec les initiatives la moitié du plan si l'on prend en compte à la fois le plan opérationnel pour l'exercice 2021-2025 et l'exercice 2021.

Ensuite, les plans financiers pour 2021-2025 avec la démarche, les hypothèses et financements, les prévisions et les prévisions financières.

Ensuite, le plan opérationnel et le budget, le budget qui est donc la raison principale de tout ceci.

Et, diapositive suivante s'il vous plaît, il y a plusieurs annexes qui sont très importantes également. L'annexe C, c'est celle sur laquelle le CPWG

se penche actuellement avec la question du modèle multipartite. Nous y avons travaillé l'année dernière en novembre-décembre mais il y a également la carte de route sur cinq ans. Et dans l'annexe C, il y a donc l'initiative opérationnelle de planification avec des activités éventuelles à prendre en considération sur les cinq ans, donc 2021-2025. Il y a non seulement les révisions qui y sont incluses mais il y a également la piste de travail numéro deux. En ce qui concerne l'ATRT3, il faut également le prendre en compte avec seulement une ligne de commentaires de l'ALAC.

À la base, voilà comment tout est divisé du point de vue du plan opérationnel et du plan financier. L'idée de cette diapositive et de la précédente, c'est de voir comment nous allons nous diviser en groupes pour apporter différents commentaires ou alors peut-être apporter un commentaire commun de tout l'ALAC. C'est l'idée. Il faudrait qu'il y ait des initiatives qui soient prises pour faire des commentaires sur les différentes parties de manière à par la suite consulter ces commentaires ensemble et cumuler les commentaires qui formeront un commentaire commun de l'At-Large.

Ensuite, je vais parler de la partie financière, en particulier des initiatives et des activités. En termes d'initiatives opérationnelles, il y en a 15 que vous voyez affichées. Il y a différentes actions, il y a un budget qui est rattaché à chacune de ces initiatives. Vous pouvez le voir, ceci recouvre tout le travail de l'ICANN. Et s'il y a des personnes qui sont spécialisées dans tel ou tel domaine, cinq, six, sept, je ne sais pas, peut-être que vous pouvez faire un petit commentaire général sur ces points, sans oublier que ce qui nous intéresse, c'est la perspective de l'utilisateur final.

Voici les activités fonctionnelles qui sont au nombre de cinq : finalité, initiative opérationnelle et contribution, but stratégique, activités, comment nous allons faire le suivi des progrès, ressources qui sont utilisées et considération pour chacun de ces cinq activités. Ces activités sont au cœur de ce que va faire l'ICANN au cours de cinq années à venir.

Encore une fois, vous pouvez identifier quels sont les domaines auxquels vous souhaitez apporter vos commentaires, point un, point trois, etc., ce qui concerne à la fois les initiatives et les activités.

Dernière chose que je voudrais dire là-dessus, en termes de budget, il y a une énorme différence par rapport à ce qu'on avait par le passé. La structure est vraiment bien présentée. Avant, nous travaillions sur trois ans alors que le plan cette fois-ci est quinquennal. Il est très facile de se rendre dans le plan et de voir un petit peu les différentes catégories.

Je vais m'arrêter là et si vous avez des commentaires, vous pouvez les faire. Sinon, je passerai aux chiffres. Merci Maureen.

MAUREEN HILYARD :

C'est très bien, Ricardo, vous vous êtes bien débrouillé pour cette présentation. Je voulais simplement mettre l'accent sur le fait que les activités fonctionnelles par exemple, la raison pour laquelle il y a des activités et la raison pour laquelle j'ai demandé à Ricardo de présenter ceci, c'est qu'il maîtrise bien le sujet.

Étant donné que ceci est lié aux chiffres qui intéressent Ricardo et d'autres personnes qui aiment bien les chiffres, ces activités fonctionnelles sont vraiment le travail que j'aime. Je sais qu'il y a d'autres personnes dans ce groupe qui aiment considérer ce type de

choses, surtout par exemple les activités qui nous intéressent particulièrement, nous et les utilisateurs finaux.

Vous voyez par exemple qu'il y a le soutien apporté au développement des politiques et à la mise en application. Et si vous rentrez dans cette partie, il y a tout ce qui est avis sur les politiques, recherche, etc. Il y en a deux qui parlent des parties contractantes.

Mais comme Ricardo le disait, vous pouvez passer en revue ces différentes sections et vous verrez que si vous le faites, il y aura forcément quelque chose qui vous intéresse particulièrement. Donc l'idée, c'est vraiment d'identifier ce qui reflète quelque chose qui vous intéresse, d'essayer de voir un petit peu ce qui est prévu pour les cinq années à venir et d'identifier à quoi cela correspond dans le cadre de ce que nous souhaitons faire au sein de l'At-Large. L'idée, c'est vraiment de voir en quoi les buts à long terme de l'ICANN vont avoir un impact sur nous et quelles sont les modifications que nous souhaitons apporter sur la base des implications de ces différentes activités.

Nous avons plusieurs personnes qui sont intéressées par notamment les questions de sécurité, l'engagement de la communauté, il y a une section sur l'engagement mondial. Il y a des personnes de l'équipe GSE, également les présidents des RALO qui peuvent trouver peut-être une méthode pour gérer le personnel GSE dans leur région pour communiquer avec eux, pour leur envoyer des commentaires.

Il y a maintenant des bureaux régionaux partout dans le monde pour l'ICANN. Il me semble qu'on parle aussi beaucoup de communication, de services linguistiques. C'est tout à fait intéressant pour nous et important. On a un groupe spécial qui travaille à cela.

C'est vraiment des documents qui offrent beaucoup. Mais c'est très standardisé, c'est très clair, cela explique bien chaque domaine. Si vous cherchez des informations spécifiques, vous pouvez les trouver, les différentes activités de planification. Cela vous donne beaucoup d'informations et je crois que cela pourrait être un outil très utile pour At-Large.

Tant que l'on peut faire des commentaires – et je crois que Ricardo va nous en dire plus à ce sujet –, je crois qu'on peut commenter au sein même du document et indiquer par exemple : « Cela, c'est une bonne activité. » Cela permet de s'engager beaucoup plus dans les activités. Je crois que c'est un outil tout à fait utile, donc je soutiens Ricardo entièrement dans sa présentation. Et je crois qu'on peut contribuer aux questions, aux commentaires concernant ce document et provenant de la communauté toute entière, donc des commentaires au nom des utilisateurs finaux et voir à quel point c'est très planifié, ce plan quinquennal.

Merci.

RICARDO HOLMQUIST : Merci beaucoup Maureen.

Il y a d'autres mains de levées. Je crois qu'Alberto veut prendre la parole.

ALBERTO SOTO : Je n'ai pas beaucoup lu cela dans les détails mais je mentionnerais quelques points. Il y a le point un et le point trois.

J'ai travaillé dans une grande entreprise qui faisait 900 millions \$ et qui ne vendait que de la bière. Mais ils étaient très précis dans leur administration. Il y avait un plan quinquennal et une analyse annuelle. Donc c'est extrêmement important tout cela.

C'est la première fois que l'on peut envisager l'avenir de cette manière et voir à quoi va ressembler les quatre ou cinq années à venir. On a la possibilité également de faire des corrections. Vous savez que j'ai eu quelques problèmes de santé, mais je suis prêt à revenir travailler beaucoup plus après avoir réglé ces problèmes.

RICARDO HOLMQUIST :

Merci beaucoup Alberto.

D'autres mains levées ? Non ? Si vous voulez plus commenter sur ces activités fonctionnelles et sur ces initiatives, dites-le-moi et indiquez-le dans le chat ou sur la liste de diffusion. S'il n'y a pas d'autres interventions, nous allons poursuivre avec la diapositive suivante.

C'est le plan pour le budget de l'année fiscale 2021. Quelques idées personnelles concernant ce budget pour l'année fiscale 2021. Je vais essayer de faire un premier jet pour l'année fiscale 2021 et pour les années fiscales 2021-2025.

Premièrement, j'aimerais dire que c'est une bonne amélioration par rapport au budget de l'année dernière. C'est beaucoup plus facile à comprendre. Le deuxième point est à propos du nombre de membres du personnel passe de 405 à 410, mais le budget est pour 405 employés du personnel. Le passage à 410 employés dans les cinq années à venir, c'est une augmentation quand même importante du nombre de

membres du personnel. Cela représente 5 %, c'est un nombre important je crois.

En ce qui concerne les déplacements, les services professionnels et coûts administratifs, là, c'est en diminution, cela baisse. Je n'ai pas l'impression qu'ils prennent en compte les chiffres de l'inflation. Mais il y a des pays où l'inflation est très élevée. En Uruguay. Aux États-Unis, il y a un petit peu d'inflation également. Vous pouvez voir que les seuls pays qui ont 2 % d'inflation, ce sont les États-Unis, Singapour. Donc je suis un petit peu inquiet de cet état de fait et du rôle que l'inflation pourrait jouer pour ces chiffres. C'est 0,5 % de baisse. Et vous avez cette question qui se pose. Vous devez continuer à payer pour les services professionnels, donc je ne comprends pas très bien comment cela peut baisser de cette manière.

Par rapport aux chiffres également, c'est l'administration de l'ICANN sur ce plan quinquennal. Et c'est les chiffres du GDD. Là, vous voyez la première partie, là, il semble qu'il n'y a que 2 % d'augmentation ces derniers mois. On dirait 3 % si l'on combine les deux, si l'on prend en compte les 4 % de croissance dans les anciens gTLD.

Et il y a des frais d'accréditation qui semblent valides. Mais d'après les diapositives, le dernier changement était en 2013 et c'était pour une période de cinq ans. Donc cette période de cinq ans est passée déjà. Les nouveaux frais d'accréditation ne sont pas là.

En ce qui concerne les déplacements des parties prenantes, l'année fiscale 2021 est la même que 2020. C'est bien pour l'ALAC, pour les fellows, cela couvre bien le même nombre de personnes qui se déplacent.

Ce qui me semble un petit peu étrange, c'est que le budget de LACRLO pour l'assemblée générale était de 105 000 \$. Il y a des fonds également pour EURALO. Nous avons des fonds pour l'assemblée générale mais si on pense à ATLAS IV, là, on peut se poser des questions parce que je ne vois pas comment cela pourrait être financé si on a des sommes de ce type pour les assemblées générales, notamment celle de LACRALO comme vous le voyez. Il faut penser aux autres SO et AC également.

Il y a deux éléments dans le budget de l'ICANN. Il y en a un où l'on n'inclut pas les nouveaux gTLD et il y en a un autre avec les nouveaux gTLD. Mais les chiffres ne sont pas au même niveau, ils ne correspondent pas. Il y a d'un côté 11,7 millions provenant des nouveaux gTLD mais sur la page d'avant, on ne parlait que de 5,1 millions \$ provenant des nouveaux gTLD. Il y a peut-être une erreur qui s'est glissée.

JUDITH HELLERSTEIN : Ricardo ? J'ai levé la main. Est-ce que je pourrais poser une question ?

RICARDO HOLMQUIST : Je n'ai que deux commentaires supplémentaires à faire et on vous donnera la parole une fois que j'aurai terminé avec ces deux points. Merci beaucoup.

Quelque chose de très personnel, la plupart des revenus de l'ICANN proviennent des anciens gTLD et cela, c'est en rapport avec les ccTLD, qui sont assez anciens.

En ce qui concerne les TLD, le nombre de domaines, ce sont à peu près les mêmes pour les ccTLD et les gTLD. Mais lorsque l'on regarde le budget – cela, ce n'est pas vraiment un problème pour l'ICANN – sur un budget de 140 millions \$, la contribution des ccTLD est très faible, elle n'est que d'environ 2,1 millions \$, les serveurs racine, le DNS qui est géré par l'ICANN. En fin de compte, ces ccTLD ne rapportent que très peu et ne représentent pas une partie importante du budget de l'ICANN. Donc je crois qu'il faudrait faire quelque chose là-dessus et agir au niveau des ccTLD. Mais en tout cas, c'est un point de vue personnel que j'exprime.

Et enfin, sur la dernière page de l'exercice 2021, il s'agit de tout ce qui est relatif au personnel. Mais avec le personnel en fait, il est difficile de savoir exactement où on va en être au cours de l'année prochaine parce qu'il y a un chiffre sur l'attrition et on ne sait pas exactement où on va en être en termes de personnel.

Je vais passer maintenant la parole à Judith.

JUDITH HELLERSTEIN :

Je viens d'arriver sur la ligne, je suis en voyage.

Mais vous avez mentionné tout à l'heure, en termes de services personnels et d'employés, quelque chose. J'avais posé la question et on m'a dit qu'ils expliqueraient cela mieux à l'avenir. Mais ce qui est intéressant, c'est que les services professionnels ont baissé et pourtant, c'est là qu'on inclut tout le personnel technique qui met en place les réunions et qui fait tout le travail. Ils ne sont pas classifiés dans la catégorie des employés, ce sont les services professionnels.

La suggestion que j'avais avancée – je pense que c'est quelque chose qu'on devrait avancer dans les commentaires –, c'est qu'il serait utile dans la catégorie des services professionnels de mentionner dans un poste les services professionnels qui d'une année sur l'autre ne changent pas donc en fait, l'équipe des réunions parce que c'est tout le temps les mêmes personnes qui travaillent dans le cadre d'un contrat comme consultants. Donc ces personnes ne vont pas changer. J'ai raté le début de l'appel, je dois l'admettre, mais je pense que cela doit être mentionné dans les commentaires. Pour moi, c'est quelque chose d'intéressant, cette partie des services professionnels qui en fait doit représenter un bloc.

Merci.

RICARDO HOLMQUIST : Merci Judith.

Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR : Judith, je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire par rapport aux services professionnels et aux consultants. Je pense qu'effectivement, il faut encourager la différenciation à l'avenir.

Par contre, j'avais levé la main pour autre chose. C'était par rapport au dernier point que vous avez soulevé, l'analyse des besoins. Je n'ai pas de problème avec cette analyse mais j'aimerais suggérer d'être très prudents par rapport au nombre de points sur lesquels nous commentons dans le cadre de notre réponse aux commentaires publics.

Je vous rappelle tous, je ne sais pas si vous le savez, mais il y a un historique assez lourd par rapport aux variations. D'ailleurs, Ricardo, vous en avez parlé dans les contributions, et l'écart entre les gTLD et les différentes parties.

Il y a eu beaucoup de travail et il y a une certaine prudence à avoir avant de se lancer dans des commentaires sur ces questions. Je vous rappelle, bien sûr, que si nous le mentionnons, il est tout à fait possible qu'il y ait une réaction qui soit opposée à ce qui, à mon avis, serait dans notre intérêt.

Au fil des années, nous avons fait preuve de beaucoup de prudence. Donc les différentes RALO, le comité consultatif At-Large a fait attention dans ce domaine. C'est une bonne pratique, c'est le coût des affaires, ces contributions.

Si nous faisons un commentaire là-dessus, il faut faire très attention. Je suis d'accord avec ce que vous avez mentionné mais il faut absolument que nous ayons une conversation continue et dans le détail là-dessus parce qu'il y a un historique. Peut-être que ce devrait plutôt être une révision de l'ICANN et pas tant un commentaire.

Merci.

RICARDO HOLMQUIST :

Merci beaucoup, je comprends tout à fait. C'est pour cela que j'ai dit que c'était un point de vue personnel, donc n'exploitez pas cette diapositive comme représentant un point de vue d'une unité constitutive.

J'ai une question de Dave qui parle du fonds de réserve. Ils augmentent le fonds de réserve. Effectivement, sur cinq ans, ils souhaitent renflouer le montant sur lequel on s'était mis d'accord. C'est en fait le même montant que ce que nous avons de 140 millions ; cela correspond au budget. Ils le font avec des fonds qui existent déjà, avec les intérêts du fonds – ce fonds qui appartient à l'ICANN uniquement, pas les fonds des nouveaux gTLD mais uniquement les fonds qui appartiennent à l'ICANN. Donc les intérêts qui viennent de là, ce sera de 3 à 5 millions par an et ces totaux iront directement dans le fonds de réserve.

Par ailleurs, il y aura également de l'argent qui ira au fonds de réserve à partir de certaines réductions qui sont apportées aux dépenses opérationnelles d'une année sur l'autre. D'ici 2025, l'objectif sera atteint pour le fonds de réserve. C'est quelque chose qui est inclus dans ce budget.

Les intérêts ne font pas partie du budget et c'est une question que j'avais posée en décembre. Merci pour cette question, c'est une excellente question.

Y a-t-il d'autres questions ? D'autres demandes de prudence, peut-être ?

Alors passons à l'exercice 2021-2025. C'est à peu près les mêmes chiffres que vous avez là. Il est très agréable d'avoir accès à ces plans quinquennaux. Encore une fois, nous parlons de cinq ans et non pas d'un an. Vous voyez les mesures qui sont utilisées pour ce budget.

Un commentaire sur la première hypothèse, c'est que les nouveaux gTLD sont un moteur clé de la croissance du marché au cours des cinq

années à venir. C'est quelque chose qui est indiqué dans les cinq ans à venir. Mais les nouveaux gTLD ne font pas plus de 10 à 15 % du total des domaines actuellement. Et pour l'exercice 2020, cela ne semble pas énormément augmenter.

Il y a des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registre parmi ces TLD au nombre de plus de 2 000 et il faut des personnes pour s'en occuper. Mais je ne suis pas sûr que ce soit un moteur clé du marché. Je n'ai pas regardé tous les chiffres mais encore une fois, c'est une opinion personnelle.

Par ailleurs, j'ai mentionné qu'il n'y avait pas de contribution majeure des ccTLD, je l'ai déjà dit. Il faut quand même le prendre en compte. Je pense qu'il faut l'inclure dans nos commentaires. Peut-être que nous pouvons apporter un commentaire personnel là-dessus. Il va falloir voir comment traiter cette question parce que pour moi, je ne crois pas que les grands TLD auront une contribution quelconque ou s'il y a contribution, elle sera très faible.

Je ne sais pas si vous avez des commentaires. Sinon, c'est parfait puisqu'Heidi, votre contribution sera à l'heure.

HEIDI ULLRICH :

Merci. Je vais aller chercher ma fille, donc je vais vous faire cette présentation sur mon téléphone portable mais de mémoire.

Donc petite mise à jour rapide. Je suis en contact avec les personnes qui ont envoyé leur demande dans le détail. Cela inclut la direction d'AFRALO et sa demande. Je ne sais pas si vous vous souvenez mais leur

demande a été approuvée. Il y a une demande d'approuvée et le reste a été revu.

Il y a la question du budget pour le transport, donc une demande qui a été rejetée pour la même raison pour EURALO. J'ai mis toutes les demandes dans le modèle et je l'ai envoyé aux dirigeants. Je crois que j'ai envoyé cela à Sébastien et à Natalia en leur demandant de détailler un petit peu plus leur demande et de mettre au point une stratégie pour les jeunes à EURALO, donc inclusion générale puis également pour le FGI.

Et je suis également en contact avec les dirigeants de LACRALO par rapport à leur demande de formation. J'avais besoin de davantage d'informations de leur part.

Je travaille sur le modèle pour les fonds discrétionnaires pour EURALO.

Voilà, je crois que c'est tout. Merci.

RICARDO HOLMQUIST :

Merci beaucoup, Heidi, d'avoir pris le temps de nous parler. J'ai une question pour vous. Quand est-ce qu'il faut envoyer ceci à l'ALAC ? Est-ce qu'on a un peu de temps ?

HEIDI ULLRICH :

Maureen, vous pourrez me dire si j'oublie quelque chose mais il me semble que les révisions, nous les gardons jusqu'à lundi ou mardi. À ce moment-là, nous enverrons les demandes revues. Nous allons d'abord vous les envoyer évidemment et il me semble qu'après, on les envoie à l'ALAC, pas pour une révision mais simplement pour un petit peu faire le

point sur ce qu'on a. Ensuite, ce sera envoyé vendredi ; vendredi est la date butoir.

MAUREEN HILYARD :

Effectivement, je suis d'accord avec ce qu'a dit Heidi. Nous avons mis l'accent aux demandeurs sur le fait qu'il est important d'indiquer les suggestions et de réfléchir à ce qui pourrait être accepté ou rejeté. Étant donné que nous sommes un sous-comité – donc que nous avons davantage de souplesse en termes de décision – nous avons un petit peu plus de possibilités par rapport à ce que l'on envoie à l'ICANN. Ensuite, on passe ceci à l'ALAC pour information et ensuite, c'est envoyé directement à partir de là. Mais l'ALAC aura une copie pour information. Voilà, ensuite, on n'a plus voix au chapitre. Les soumissions doivent être très claires.

Très bien, merci beaucoup.

RICARDO HOLMQUIST :

Merci beaucoup Maureen. On a seulement jusqu'à vendredi pour effectuer ce travail. Les personnes d'AFRALO, de LACRALO doivent absolument travailler à ce nouveau sommet et clarifier un petit peu leur demande. On aura un appel la semaine prochaine pour parler des prochaines étapes. Je crois que nous devrions le faire mercredi prochain, juste avant la soumission.

Heidi ou Maureen, vous voudriez rajouter quelque chose ? Ou on travaille seulement pas courriels ? Comment voulez-vous procéder ?

MAUREEN HILYARD :

Je crois que ce que nous avons ici, ce sont des personnes qui voudraient contribuer aux chiffres. Je crois qu'à ce niveau-là, il faudrait que vous restiez en contact étroitement avec Ricardo parce qu'il a soulevé certains problèmes et certaines inquiétudes tout à fait légitimes et je crois qu'il connaît bien la situation financière.

Si vous voulez effectuer des commentaires dans un domaine précis, soumettez-les-moi et on aura une section séparée concernant ces activités, concernant les activités opérationnelles pour expliquer un petit peu comment nous organisons notre travail à ICANN. Donc envoyez-moi ces questions ou commentaires pour qu'on puisse préparer des déclarations.

Merci.

RICARDO HOLMQUIST :

Merci beaucoup Maureen.

Je crois que nous avons les prochaines étapes maintenant. Nous le voyons pour les ABR. Pour notre plan, c'est indiqué qu'on peut commenter sur certains points. Je vais le faire personnellement. J'ai mentionné certains blocs auparavant. Donc si vous pouvez commenter sur certaines initiatives ou activités que vous connaissez bien, indiquez-nous en quelques lignes que c'est parfait ce que l'ICANN effectue. Ou bien si vous avez un commentaire ou une question, partagez cela vraiment moi s'il vous plaît. Vous pouvez également envoyer cela par l'intermédiaire du personnel.

Je vais essayer d'avoir un premier document avec des chiffres et des commentaires. Le dernier point sera que l'ALAC ait un commentaire officiel avant le 25 février, qui est la fin de la période des commentaires.

Silvia, vous vouliez dire quelque chose ?

SILVIA VIVANCO :

Oui, merci beaucoup.

Vous avez fait un commentaire sur les questions que vous aviez et vous avez beaucoup parlé de finances et d'aspects financiers. Je crois qu'on pourrait demander à nos collègues des finances de venir à nos appels téléphoniques pour répondre à nos questions, peut-être. C'est tout à fait possible. On peut organiser une conférence téléphonique avec eux.

RICARDO HOLMQUIST :

On a déjà eu trois conférences, j'ai participé à une d'entre elles. J'ai échangé deux courriels avec eux et je n'ai pas eu de réponse. Je crois que ce sont les mêmes questions qui ont été soulevées ces deux derniers mois. Cela fait plusieurs mois que je me pose ces questions et ils sont bien au courant de la situation. Mais merci beaucoup d'avoir proposé cela.

S'il n'y a rien d'autre, je n'ai pas d'autre point que vous voudriez rajouter à l'ordre du jour. Nous allons pouvoir conclure cette séance.

Nous remercions nos interprètes. Nous allons donc maintenant lever cette séance et vous remercier.

CLAUDIA RUIZ : La réunion est terminée. Nous vous souhaitons une excellente journée.
Au revoir. L'enregistrement est terminé.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]